**Compte rendu de la réunion du mardi 30 janvier 2018**

**Accueil d’Olivier Noël (**MG) : ancien DSI d’un important cabinet juridique de la place, Olivier a créé une structure de conseil en digitalisation auprès des TPE. Il souhaite devenir consultant chez Cortambert Consultants et présentera son projet lors d’une prochaine réunion.

**Exposé de Thierry Coulange (E82)** : d’une manière générale Thierry considère que la fonction « Trésorerie » est mal étudiée dans les Grandes Ecoles. De ce fait, de nombreux cadres d’entreprise, manageurs de BU au sein de grands groupes ne sont pas suffisamment sensibilisés à l’importance de la maîtrise de la trésorerie. La présentation de Thierry, en annexe, peut être synthétisée en deux formules : « cash is king » et « libérez le cash ». Ces points sont développés dans l’exposé et illustrés d’expériences concrètes vécues en qualité de manageur de transition par Thierry dans plusieurs entreprises.

Ainsi, la prévision de trésorerie hebdomadaire doit faire l’objet d’un affichage dans l’entreprise afin de bien motiver chacun des acteurs de l’encaissement et de mesurer l’implication des différentes parties prenantes (les comptables certes, mais surtout les responsables des comptes des clients (commerciaux, chefs de projet, etc…)).

Selon Thierry, chaque collaborateur est une source d’économie lorsque la situation de l’entreprise nécessite que l’assainissement de la trésorerie passe aussi par une réduction des dépenses. Ceci est particulièrement vrai dans le cas de retournement économique de l’entreprise où une décroissance de chiffre d’affaires succède brutalement à la croissance. Ceci est aussi fréquent dans le cas de diversifications ou d’acquisitions insuffisamment préparées. Dans la précipitation, le dirigeant oublie la règle qui consiste à aligner les modalités de financement sur les besoins à financer, à court, moyen ou long terme.

De manière générale, quel que soit le niveau de la trésorerie, il convient de synchroniser durée de prêt et amortissement du bien acquis.

D’autres conseils pratiques et utiles tout aussi judicieux figurent dans la présentation de Thierry que Paul, en souvenir de son expérience de magistrat au Tribunal de Commerce de Paris, félicite vivement et remercie en suggérant au tour de table de lire attentivement le fruit de l’expérience de Thierry.